

CENTRE

Axe 1 : PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ET DES RÉSIDENTS

CONSTRUIRE UN PROJET D'ANIMATION ET DES ACTIVITÉS/ATELIERS SPÉCIFIQUES EN INSTITUTION

Contexte

L'animation est partie prenante de la qualité de vie et prend tout son sens dans le projet de vie du patient/résident.

Elle peut répondre à des objectifs occupationnels ou thérapeutiques. S'il existe des professionnels spécialisés dans la mise en œuvre et l'animation d'ateliers, tels que les animateurs, les psychomotriciens, les ergothérapeutes, le projet d'animation d'un patient/résident doit faire l'objet d'une réflexion d'équipe, être coordonné et partagé au sein de l'équipe.

Ceci implique que tous les professionnels disposent des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'ateliers ou d'activités d'animation auprès d'un ou plusieurs patient(s)/résident(s).

Objectifs

Ce dispositif modulaire permet de concevoir en équipe pluridisciplinaire, un projet d'animation et animer des ateliers ou activités en lien avec le projet de vie du ou des patient(s)/résident(s) : conception, organisation, collaborations, animation et évaluation.

Renseignements complémentaires

Modules distincts et courts **NOUVEAU Module 2g : Manipulation d'objets connectés**

Public

Métiers de l'éducation et du social (éducateur, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, aide médico-éducatif, animateur), Métiers de l'aide à la personne (ASH, Assistant de vie sociale, maîtresse de maison, brancardier), Métiers de l'assistance aux soins (AS, AMP/AES, Accompagnant éducatif et social, Aux. de puériculture, ambulancier), Tout personnel souhaitant mettre en place des ateliers ou activités d'animation

Exercice

2021

Code de formation

H330

Nature

AFC

Organisé par
RESEAU CEDRE

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **L'animation : savoir faire et savoir être - conception et organisation**
Durée : 14 heures
- **2a - Animation d'ateliers mémoire**
Durée : 14 heures
- **2b : Animation d'atelier de gymnastique douce**
Durée : 14 heures
- **2c : Animation d'ateliers créatifs dans un souci de développement durable**
Durée : 14 heures
- **2d : Animation d'ateliers sensoriels**
Durée : 14 heures
- **2e : Animation d'activités en extérieur - Atelier jardinage**
Durée : 14 heures
- **2f : Animation d'activités "flash" occupationnelles**
Durée : 14 heures
- **2g : Animation d'ateliers à la manipulation d'objets connectés**
Durée : 14 heures